RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 16686
Numéro SIREN : 410 204 390
Nom ou dénomination : NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2013 sous le numéro de dépôt 61370



1306142701

DATE DEPOT :	2013-07-05
NUMERO DE DEPOT :	2013R061370
N° GESTION :	1996B16686
N° SIREN :	410204390
DENOMINATION :	NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS
ADRESSE :	3 ave Hoche 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2013/06/26
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
	CHANGEMENT DE VICE PRESIDENT

EC 26.06.2013 CV, CY du CS

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

05 JUIL. 2013

R61370.

numéro de dépôt

NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS
Société Anonyme au capital de 3.715.360 Euros
Siège Social : 3 avenue Hoche 75008 PARIS
PARIS B 410 204 390

96B16686

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
du 26 juin 2013

L'an deux mil treize,
Le 26 juin,
à 11 heures 15,

Les Membres du Conseil de Surveillance de la société Neuflize OBC Investissements se sont réunis au 3 avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Chaque membre du Conseil de surveillance émarge le registre des présences en entrant en séance.

Sont présents et ont signé le registre des présences :

Monsieur Philippe VAYSSETTES	Président du Conseil de Surveillance
Monsieur Hugues AUBRY	Membre du Conseil de Surveillance
Madame Sophie BREUIL	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Philippe BRUNEAU	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Didier DURET	Membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Andius TEIJGELER	Membre du Conseil de Surveillance

Assistent également à la séance :

Monsieur Stéphane CORSALETTI	Président du Directoire
Monsieur Arnaud de DUMAST	Membre du Directoire
Monsieur Julien MECHLER	Membre du Directoire
Mademoiselle Josiane FABRE	Secrétaire du Conseil

Invités

Madame Morgane ROLLIN	Responsable Conformité & contrôle interne
Monsieur Paul MERLIN	Risk Manager
Monsieur Fabien THOMAS	Secrétaire Général

Le Conseil réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

- Démission du Vice-Président

Monsieur Philippe Vayssettes informe les Membres du Conseil que Monsieur Richard Bruens, ayant quitté le Groupe, a remis sa démission par courrier en date du 2 mai dernier avec effet immédiat.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie Monsieur Richard Bruens pour le concours actif qu'il a apporté à Neuflize OBC Investissements durant son mandat de Vice-Président et Membre du Conseil.

Le poste de Membre du Conseil étant vacant, un débat s'engage sur le remplacement de Monsieur Bruens. Le quorum requis étant atteint, le Conseil, après discussion, décide de surseoir à une nomination immédiate en raison des projets actuellement en cours, préférant attendre leur aboutissement.

Toutefois, une Assemblée Générale s'étant tenue depuis la démission de Monsieur Richard Bruens, dans le cas où le nom du nouveau Membre du Conseil serait arrêté, une Assemblée Générale sera convoquée à la plus prochaine échéance, suivant l'article 17 alinéa 5 des statuts, afin de procéder à sa nomination.

- Nomination du Vice-Président

Le Conseil procède ensuite à la nomination du Vice-Président.

La vice-présidence est proposée à M. Didier Duret, Chief Investment Officer Private Banking - Head of Research & Strategy qui accepte cette fonction et remercie le Conseil de la confiance qui lui est ainsi témoignée. En conséquence, M. Didier Duret est nommé Vice-Président pour la durée de son mandat de membre du conseil, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il est rappelé que le Vice-président est chargé, en cas d'empêchement du Président, de convoquer le Conseil et d'en diriger les débats.

Le Conseil adresse ses félicitations à M. Duret.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou d'extraits certifiés du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité requise par la loi et afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

.....

De tout ce que dessus, il a été dressé procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et un Membre du Conseil de Surveillance.

Extrait certifié conforme
Le 2 juillet 2013

Le Secrétaire